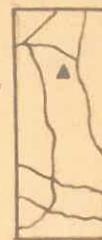


# ILLE ET VILAINE CHATEAU de la CHENAIE

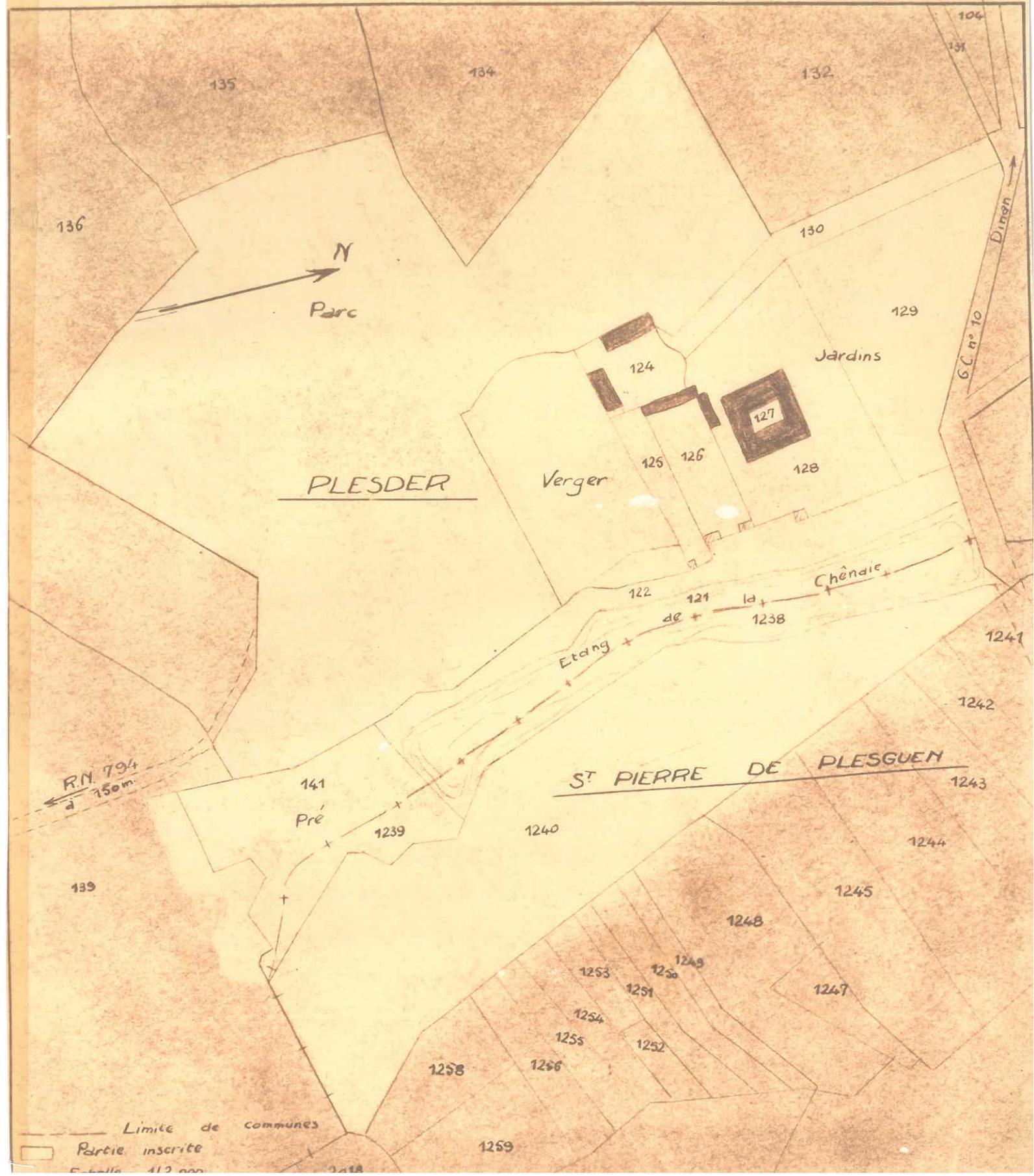
## SITES

INSCRIPTION

COMMUNES : Plesder, S<sup>t</sup> Pierre de Plesguen  
CANTONS : Tinténiac, Combourg  
ARRONDIS<sup>t</sup> : S<sup>t</sup> Malo



CARTE  
MICHELI  
N° 59  
PLI 16



ARRETE DU 3 JUILLET 1944

Est inscrit sur l'Inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général le château de "La chénaie et son parc" sis sur le territoire des communes de PLESDEB et de SAINT-PIERRE-de-LESGUEN (Ille-et-Vilaine).

Parcelles cadastrales visées :

Commune de Plesder - section A n° 121 à 130. 133. 141 et une partie de la parcelle 139 constituée par une bande de terrain large de 20 mètres parallèle à la limite Sud de la parcelle 141.

Commune de Saint-Pierre-de-Plasguen - section E n° 1238. 1239. et 1240.

Par délégation,  
Le Conseiller d'Etat,  
Secrétaire Général des Beaux-  
Arts : signé: G.HILAIRS

Pour copie conforme,  
Le Chef du bureau des  
Monuments historiques  
et des sites :